République Française
VILLE DE TOULON
Hôtel de Ville - Avenue de la République CS 71407 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Service Affaires Générales – Pôle Assemblées
Tél : 04.94.36.30.81
assemblée@mairie-toulon.fr

Mairie de Toulon Pôle Assemblées

AFFICHAGE LEGAL
AFFICHE LE 23 AVR. 2019
AU 23 MAI 2019

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 19 AVRIL 2019

ETAT DES PRESENTS

CONSEIL MUNICIPAL :	**59**	**ABSENTS EXCUSES :**	
		ABSENTS :	
PRESENTS :	**46**	**REPRESENTES :**	**13**

M. Hubert FALCO – MAIRE – PRESENT

ADJOINTS

M.	CAVANNA	PRESENT	MME	AUDIBERT	PRESENTE
M.	CHENEVARD	PRESENT	M.	JEROME	PRESENT
MME	ANDREOTTI	PRESENTE	MME	BERARD	PV A MME MASSI
M.	TAINGUY	PV A M. CHENEVARD	MME	MONDONE	PRESENTE
M.	DI GIORGIO	PRESENT	MME	DEPALLENS	PRESENTE
M.	BONNUS	P V A MME GHERARDI	M.	NAVARRO	PRESENT
M.	CHARRIEZ	PV A M. LANDOLFINI	M	CHARRETON	PRESENT
M.	LANDOLFINI	PRESENT	MME	VERDERY	PRESENTE
MME	FEUNTEUN	PRESENTE	MME	PAGANI-BEZY	PRESENTE
MME	GHERARDI	PRESENTE	M.	MAHALI	PRESENT
MME	MASSI	PRESENTE			

CONSEILLERS MUNICIPAUX

M.	AVERSO	PRESENT	MME	GERBY-GEBELLIN	PV A M. MORENO
MME	GLUCK	PRESENTE	MME	ESCANDE	PRESENTE
MME	RUVIRA	PRESENTE	MME	FORTIAS	PRESENTE
M.	CAMELI	PRESENT	M.	PELLETIER	PRESENT
MME	MARTIN-LOMBARD	PRESENTE	M.	MORENO	PRESENT
MME	LEVY	PRESENTE	MME	PASQUALI-CERNY	PV A M. TANGUY
M.	LE BERRE	PV A MME PAGANI-BEZY	MME	BENDAHBI	PV A M. LE DU
M.	LEONI	PRESENT	M.	LE DU	PRESENT
M.	DHO	PV A MME PICCONI	M.	LAGAYE	PRESENT
M.	TROUILLAS	PRESENT	MME	LE GAC	PRESENTE
MME	PICCONI	PRESENTE	M.	WAQUET	PRESENT
MME	BILLET-JAUBERT	PRESENTE	M.	DESGORCES	PV A M. WAQUET
M.	PUGET	PRESENT	MME	LAVALETTE	PV A M. NAVARRANNE
MME	GENETELLI	PRESENTE	M.	NAVARRANNE	PRESENT
M.	TANGUY	PRESENT	M.	TOULZAC	PRESENT
MME	MANZANARES	PRESENTE	M.	REBEC	PRESENT
M.	GUILHEM	PRESENT	MME	DRIQUEZ	PV A MME LEBEDEL-EYRIES
MME	MATHLOUTHI	PV A MME VERDERY	MME	LEBEDEL-EYRIES	PRESENTE
MME	FUMEX	PRESENTE			

République Française
VILLE DE TOULON
Hôtel de Ville – Avenue de la République – CS 71407 – 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Service Affaires Générales
Pôle Assemblées
Tél. 04.94.36.30.81
ASSEMBLEE@mairie-toulon.fr

Mairie de Toulon
Pôle Assemblées

S... GENERAL
AFFICHAGE DU 23 AVR. 2019
AU 23 MAI 2019

CONSEIL MUNICIPAL

DU

VENDREDI 19 AVRIL 2019

ORDRE DU JOUR

DECISIONS 2
MER 5
AFFAIRES GENERALES 5
FINANCES 6
AFFAIRES JURIDIQUES – CONTENTIEUX 6
SOLIDARITES 7
EDUCATION 8
PERSONNEL 9
ENFANCE 10
BATIMENTS – TRAVAUX 11
JEUNESSE 12
FETES ET CEREMONIES 13
URBANISME 14

DECISIONS

COMPTE RENDU

23 AVR. 2019
23 MAI 2019

Compte rendu des diverses décisions prises par Monsieur le Maire de Toulon, Ancien Ministre *dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : règlements* des frais et honoraires, assurances, ester en Justice, louage de choses et autres pour le mois d'avril 2019, en application des délibérations du 9 avril 2014 et du 25 novembre 2016 enregistrées sous les numéros 2014/68/S et 2016/293/S.

DECISIONS DE PAIEMENT : Frais d'actes et de contentieux

2019/019 - Paiement de la somme de 309,20 € TTC, à la SCP d'Huissiers Patrick LAURE et Henri ALDEGUER, concernant les frais inhérents à l'établissement du P.V. de constat du 07 janvier 2019 dans l'immeuble communal dénommé « Maison de l'Etudiant » situé à TOULON (VAR) 3 et 7 rue de la Glacière, Place Baboulène (dégât des eaux provenant du volume supérieur) - Facture du 15 janvier 2019 n°G311.

2019/020 - Paiement de la somme de 384,09 € TTC, à la SCP d'Huissiers Patrick LAURE et Henri ALDEGUER, concernant les frais inhérents à l'établissement du P.V. de constat du 28 décembre 2018 de l'église Saint François de Paule à TOULON (VAR), Avenue de la République (dégât des eaux provenant de l'immeuble mitoyen) - Facture du 28 décembre 2018 n°F9519.

2019/025 - Paiement de la somme de 297,20 € TTC, à la SCP d'Huissiers Patrick LAURE et Henri ALDEGUER, relative au constat dans le local communal situé à TOULON (Var), 30, rue de Pomet (remontées capillaires importantes, dangerosité électrique) - Facture du 31 janvier 2019 n°G817.

2019/026 - Paiement de la somme de 252,09 € TTC, à la SCP d'Huissiers Patrick LAURE et Henri ALDEGUER, pour les frais de constat concernant la fermeture de l'accès à la Cité Montéty – Facture G883 du 4.02.2019.

2019/032 - Paiement de la somme de 200,24 € TTC, à la SCP d'Huissiers Patrick LAURE et Henri ALDEGUER, relative à la délivrance de commandement de clause résolutoire (impayés de loyers - bail commercial – SARL DAVESCO) - Facture du 14 février 2019 n° G1209.

2019/036 - Paiement de la somme de 249,20 € TTC, à la SCP d'Huissiers Patrick LAURE et Henri ALDEGUER, concernant les frais inhérents à l'établissement du P.V. de constat du 14 février 2019 des murs mitoyens et de la façade Est de l'Eglise Saint François de Paule à TOULON (VAR), Avenue de la République (présence de fissures) - Facture du 18 février 2019 n° G1272.

2019/037 - Paiement de la somme de 189,20 € TTC, à la SCP d'Huissiers Patrick LAURE et Henri ALDEGUER, concernant les frais inhérents à l'établissement du P.V. de constat du 14 février 2019 de l'Eglise Saint François de Paule à TOULON (VAR), Avenue de la République (dégât des eaux provenant de l'immeuble mitoyen – Réparation partielle de gouttière) - Facture du 18 février 2019 n° G1271.

2019/044 - Paiement à la SCP THEVENIN Jean Louis et BOLLENGIER – STRAGIER Luc, Huissiers de Justice Associés, de la somme de 241,49 € TTC au titre de ses frais et honoraires dans l'affaire Ville de TOULON C/AZNI Myriam (signification de courrier).

LOUAGE DE CHOSES :

2019/007 – DE CONCLURE avec l'association « CLUB ALPIN FRANÇAIS DE TOULON. », dont le siège est sis à TOULON (VAR), 949, Avenue François Nardi – La pinède Bât 12, une convention d'occupation à titre précaire et révocable portant sur des locaux communaux situés au 1er étage, de l'immeuble – 37, rue Paul Lendrin à TOULON (VAR).
Cette convention est consentie à titre gratuit , à compter du 1er janvier 2019 pour une durée d'un an, elle sera renouvelable par tacite reconduction sans pouvoir excéder 12 ans.
Seuls les frais de fonctionnement établis sur la base d'un forfait mensuel fixé à 50 € seront facturés à l'association.
Ces sommes seront imputées en recettes, chapitre 75, article 71, compte 752.

2019/018 – DE CONCLURE avec l'association « Sportive et Subaquatique des Bulleurs Toulonnais », association de la loi 1901, dont le siège social se situe à TOULON (83000), 533, avenue Louis Bozzo, une convention d'occupation précaire et révocable sur des locaux de la salle ASCM, Allée de l'Armée d'Afrique à TOULON (83000),
Cette convention est consentie 1er janvier 2019 pour une durée d'un an, elle sera renouvelable par tacite reconduction sans pouvoir excéder 12 ans.
Compte tenu du but poursuivi par l'association, cette convention est consentie à titre gratuit, les charges seules étant supportées par le preneur, établies sur la base d'un forfait annuel de 60 € qui pourra être réévalué en fonction des consommations constatées sur le site.
Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 70, fonction 71, article 70872.

2019/021 DE CONCLURE avec l'association « PARACHUTE CLUB », dont le siège est sis à TOULON (VAR), 37, rue Paul Lendrin, une convention d'occupation à titre précaire et révocable portant sur des locaux communaux situés au 1er étage, de l'immeuble – 37, rue Paul Lendrin à TOULON (VAR).
Cette convention est consentie à titre gratuit à compter du 1er janvier 2019 pour une durée d'un an, elle sera renouvelable par tacite reconduction sans pouvoir excéder 12 ans.
Seuls les frais de fonctionnement établis sur la base d'un forfait mensuel fixé à 50 € seront facturés à l'association.
Ces sommes seront imputées en recettes, chapitre 75, article 71, compte 752.

2019/022 - DE CONCLURE avec l'association « UNDERGROUND » dont le siège social est sis à TOULON, 320, avenue de Valbourdin, une convention d'occupation à titre précaire et révocable portant sur un local communal situé 5, rue Favier – Saint Jean du Var – 83100 TOULON.
Cette convention est consentie à compter du 1er janvier 2019 à titre gratuit, pour la durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction sans pouvoir excéder 12 ans.
Seuls les frais de fonctionnement sont à régler par l'association et sont établis selon un forfait annuel fixé à 150 €.
Ces frais pourront être réévalués en fonction des consommations constatés sur le site.
Ces sommes seront imputés en recette au budget de la Ville, chapitre 70, fonction 71, compte 70878.

Mairie de Toulon
Pôle Assemblées

AL
23 AVR. 2019
AU 23 MAI 2019

2019/024 - De conclure avec l'association « ECHO DU FARON », dont le siège est sis à TOULON (83000), 280, Avenue Pierre BORRIES, une convention d'occupation portant sur des locaux communaux sis à TOULON (VAR), Rue de Turenne sur la parcelle cadastrée BE 31.
Compte tenu du but poursuivi par cette association depuis plus de quarante ans afin d'animer les quartiers Est de Toulon, la Ville lui consent une mise à disposition à titre gratuit.
Seuls les frais de fonctionnement et les taxes locatives sont à sa charge, les compteurs étant au nom de l'association.

2019/027 - De conclure avec la METROPOLE « MTPM » sis à TOULON 83041 – 107, Avenue Henri Fabre et avec l'association diocésaine de Fréjus-Toulon sis TOULON (83000), une convention tripartite portant sur les locaux de l'église Saint Flavien à TOULON.
Cette convention est consentie pour deux années scolaires 2018/2019 et 2019/2020 renouvelable par tacite reconduction ne pouvant excéder deux fois.
Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit.

2019/030 - De conclure avec l'Association Départementale des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (P.E.E.P.), une convention portant renouvellement de la mise à disposition d'un local communal sis à TOULON (VAR), bâtiment B – Les Lices, 176 Avenue de la Victoire au 1er étage.
Cette convention est consentie gratuitement à titre précaire et révocable à compter du 1er janvier 2019 et porte régularisation de l'occupation pour les années 2017 et 2018.
Les charges seules étant supportées par l'association.
Un forfait de participation annuelle, fixé à 60 €, sera réclamé à l'association ainsi que la T.E.O.M.
Les frais seront imputés en recette sur le Budget de la Ville – Champ 70 – Fonction 71- Article 70878.

2019/033 - DE CONCLURE avec l'association « LES PITCHOUNES DE CLARET » dont le siège social est sis à TOULON (83000), « L'Elisabeth » C, 14, boulevard Docteur Charles Barnier, une convention d'occupation à titre précaire et révocable portant sur un local communal dénommé « Maison de Quartier des Lices » située 256, avenue de la Victoire, afin d'y exercer son activité d'assistante maternelle.
Cette convention est consentie à titre gratuit à compter du 1er avril 2019 pour la durée d'une année.
Seuls les frais de fonctionnement, établis sur la base d'un forfait annuel de 240 €, sont à régler par l'association.
Les frais seront imputés en recettes au budget de la Ville, chapitre 70, fonction 71, compte 70878.

Mairie de Toulon
Pôle Assemblées

AL
23 AVR. 2019
AU 23 MAI 2019

RAPPORTEUR

Monsieur le Maire

MER

00.0.01 **DADenvi003** **2019/84/S**	Attribution d'une subvention au Centre de Formation et d'Intervention de Toulon de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (S.N.S.M.) pour l'année 2019 **UNANIMITE**

AFFAIRES GENERALES

00.0.02 **DGScons003** **2019/85/S**	Autorisation de signer une convention tripartite de partenariat entre la Ville de Toulon, l'Etablissement Français du Sang et l'Union Départementale Fédérée des Associations pour le Don de Sang Bénévole du Var **UNANIMITE**

Mairie de Toulon
Pôle Assemblées

23 AVR. 2019
23 MAI 2019

RAPPORTEUR

Monsieur Robert CAVANNA, 1er Adjoint au Maire

FINANCES

01.1.01 **DFJprbu04** **2019/86/S**	Demande de soutien financier auprès de l'Etat, au titre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) 2019, pour l'évolution des horaires et de l'amplitude horaire d'ouverture des équipements de lecture publique sur le territoire communal **UNANIMITE**
01.1.02 **DFJprbu05** **2019/87/S**	Demande de financement auprès de la Région, au titre du Fonds Régional d'Aménagement du Territoire (FRAT) pour l'année 2019, pour l'acquisition et les travaux d'aménagement d'un local dans l'éco-quartier Font-Pré pour l'accueil d'une crèche **UNANIMITE**
01.1.03 **DFJprbu06** **2019/88/S**	Demande de soutien financier au Conseil départemental du Var pour le Développement des fonctions urbaines majeures culturelles et sportives de la Ville de Toulon et autorisation de signer une convention triennale **UNANIMITE**

AFFAIRES JURIDIQUES – CONTENTIEUX

01.2.01 **DFJcont04** **2019/89/S**	Signature d'un protocole transactionnel pour le marché public de formations préalables à la prévention des risques liés à l'amiante **UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES** **POUR** de la MAJORITE MUNICIPALE **ABSTENTION** de Mme LE GAC, M. WAQUET, M. DESGORCES, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE et M. TOULZAC **POUR** de M. REBEC, Mme DRIQUEZ et Mme LEBEDEL-EYRIES

Mairie de Toulon
Pôle Assemblées

AFFICHAGE 23 AVR. 2019
AU 23 MAI 2019

RAPPORTEUR

Madame Dominique ANDREOTTI, 3ème Adjoint au Maire

SOLIDARITES

03.1.01 **DSPDCsofa001** **2019/90/S**	Attribution de subventions à diverses associations oeuvrant dans le cadre de la solidarité **UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES** **POUR** de la MAJORITE MUNICIPALE **ABSTENTION** de Mme LE GAC, M. WAQUET, M. DESGORCES, Mme LAVALETTE, M. NAVARRANNE et M. TOULZAC **POUR** de M. REBEC, Mme DRIQUEZ et Mme LEBEDEL-EYRIES

Mairie de Toulon
Pôle Assemblées

23 AVR. 2019
23 MAI 2019

RAPPORTEUR

Monsieur Jean-Marie CHARRIEZ, 7ème Adjoint au Maire

EDUCATION

07.1.01 **DFSEVéduc06** **2019/91/S**	Partenariat avec le Musée National de la Marine dans le cadre du Parcours culturel de l'élève et autorisation de signer la convention y afférente **UNANIMITE** Question rapportée par Madame Manon FORTIAS

Mairie de Toulon
Pôle Assemblées

SERVICE GENERAL
AFFICHAGE DU 23 AVR. 2019
AU 23 MAI 2019

RAPPORTEUR

Madame Florence FEUNTEUN, 9ème Adjoint au Maire

PERSONNEL

09.2.01 **DRHdeca004** **2019/92/S**	Autorisation de signer la convention relative à la mise à disposition de personnel municipal auprès du Comité Officiel des Fêtes et des Sports de Toulon (COFS) **UNANIMITE**
09.2.02 **DRHsatr004** **2019/93/S**	Signature de l'avenant à la convention ACFI (Agent Chargé de la Fonction d'Inspection) entre la Ville de Toulon et le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Var (CDG83) **UNANIMITE**
09.2.03 **DRHrie002** **2019/94/S**	*Fixation des effectifs et de la rémunération du personnel saisonnier 2019* **UNANIMITE**

Mairie de Toulon
Pôle Assemblées

23 AVR. 2019
23 MAI 2019

RAPPORTEUR

Madame Josée MASSI, 11ème Adjoint au Maire

ENFANCE

11.1.01 **DFSEVpeen003** **2019/95/S**	Versement de deux subventions de fonctionnement à deux partenaires associatifs, pour l'activité de leur crèche. Signature des documents contractuels afférents **UNANIMITE**

Mairie de Toulon
Pôle Assemblées

23 AVR. 2019
23 MAI 2019

RAPPORTEUR

Madame Martine BERARD, 14ème Adjoint au Maire

BATIMENTS – TRAVAUX

14.2.01 **DSTbâti004** **2019/96/S**	Dépôt de demandes d'autorisation d'urbanisme **UNANIMITE** Question rapportée par Monsieur Hubert FALCO, Maire de Toulon

Mairie de Toulon
Pôle Assemblées

23 AVR. 2019
23 MAI 2019

RAPPORTEUR

Madame Valérie MONDONE, 15ème Adjoint au Maire

JEUNESSE

15.1.01 **DFSVDQjeun005** **2019/97/S**	Remise gracieuse à un redevable **UNANIMITE**

Mairie de Toulon
Pôle Assemblées

23 AVR. 2019
23 MAI 2019

RAPPORTEUR

Monsieur Jérôme NAVARRO, 17ème Adjoint au Maire

FETES ET CEREMONIES

17.2.01 **DSPDCanima002** **2019/98/S**	Prise en charge par la Ville de Toulon des frais relatifs aux animations organisées en collaboration avec la Patrouille de France, le 15 août 2019 et adoption des cahiers des charges relatifs à la manifestation aérienne **UNANIMITE**
17.2.02 **DSPDCanima001** **2019/99/S**	Attribution d'une subvention à diverses associations, au titre de l'animation de la Ville de Toulon en 2019 et autorisation de signer la convention d'objectifs avec l'association « Sous les lumières de Provence » **UNANIMITE**

Mairie de Toulon
Pôle Assemblées

23 AVR. 2019
23 MAI 2019

RAPPORTEUR

Monsieur Mohamed MAHALI, 21ème Adjoint au Maire

URBANISME

21.1.01 **DADenvur004** **2019/100/S**	Attribution de subventions dans le cadre de la campagne de ravalements de façades obligatoire 2016-2018 **UNANIMITE**

Mairie de Toulon
Pôle Assemblées

23 AVR. 2019
23 MAI 2019